

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE183

présenté par

M. Giraud, Mme Dubié et M. Robert

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 28.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, il paraîtrait peu probable que l'intention du projet de loi soit de porter uniquement sur la réalisation de logements saisonniers